

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS495

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 9, substituer aux mots :

« occupant un »,

le mot :

« en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel